

# Commune de Nonards

# Bulletin Municipal



Décembre 2022  
Photo: Marc Vantalou



**Mairie de NONARDS**  
Laroche. 19120, Nonards  
Tél: 05 55 91 50 08  
nonards@mairie19.fr  
www.mairie-de-nonards.fr

**Secrétariat**  
Mme Martine FEIX  
Lundi, Mardi et Jeudi 9h - 12h, 14h - 17h,  
Mercredi 9h-12h  
Vendredi 9h-12h 16h-19h

**Bureau de Poste**  
Tel: 36 31  
Du Lundi au Vendredi  
10h40 h à 12h et 13h à 14h30  
Le Samedi de 11h à 12h

**Bibliothèque**  
Les 1er et 3ème mercredis de chaque mois  
De 14h à 16h

**Déchèterie cantonale**  
06 15 08 67 26  
Ouverte tous les jours excepté le mardi  
9h-12- 14h-18h

## SOMMAIRE

Photos du « mai » d'octobre. ....	p 3
Budget. ....	p 4
Conseils, délibérations, subventions. ....	p 5
Réouverture du Chemin de la Berche. ....	p 6
Randonnée Octobre Rose. ....	p 7
Lancement INTRAMUROS. ....	p 8
À vos clics. ....	p 9
Bilan des travaux. Nouveaux tarifs salle po. p	10
SIRTOM. Collecte textiles. ....	p 11
R.P.E. Relais petite enfance Tudeils. ....	p 12
École. ....	p 13
Résultats recensement, JDG, 11 Novembre--	p 14
Le défenseur des droits. ....	p 15
Quelques nouveautés. ....	p 16
Bibliothèque, état civil, collectes de sang. ---	p 17
Comment lutter contre le frelon asiatique? -	p 18
Projets rénovation; France RÉNOV. ....	p 19
Demander APA. ....	p 20
Nos associations .....	P 21, 22, 23, 24

### Rédaction:

Les articles rédigés dans ce bulletin sont le fruit d'une réflexion collective des élus et des services.  
Photos Marc Vantalou.  
Le bulletin est consultable et téléchargeable en ligne sur le site de la commune sous les onglets : « accueil mairie » et « publications ». Nous vous en souhaitons bonne lecture.

## ÉDITORIAL

### L'année 2022 se termine,

Plus favorable aux rencontres que l'année précédente sur le plan sanitaire, elle aura permis aux Nonardais de se retrouver, à plusieurs reprises, grâce aux nombreuses activités de nos associations, également à l'occasion du cinquantenaire de l'ESNA, notre club de foot, mais aussi lors du « vrai-faux » Mai d'octobre (!) auquel la population entière était conviée, organisé à la salle des fêtes et offert par les membres du conseil municipal. Ce furent des moments très réussis de grande convivialité, de joie il faut le dire, ces moments qui nous ont manqué lors des deux dernières années.

Sur le plan climatique, une année inédite, un hiver qui n'en est pas un, un été torride qui démarre au début du printemps, la sécheresse qui dure jusque tard à l'automne. Le changement est là et il est plus que jamais bien difficile de prédire à quoi ressemblera l'année qui se profile.

A noter le privilège que nous avons eu localement de ne pas être soumis aux restrictions d'eau qu'ont connues nombre de communes grâce aux choix et aux investissements qui ont été réalisés dans notre secteur. Pour autant, il nous revient de nous montrer économes et de ne pas abuser de cette ressource plus que précieuse puisqu' indispensable à la vie.

Mais pas question de se laisser aller au pessimisme et je vais faire fi et de la situation économique, et de la situation politique internationale, il faut croire en l'avenir et c'est dans ce sens que lors du fameux Mai nous avons planté devant la salle des fêtes de jeunes arbres, en l'occurrence deux pommiers, qui un jour, bientôt, produiront leurs fruits et réjouiront les gamins de notre école, et par là même nous aussi .

Nous en planterons d'autres, différents, au fil des ans, pour varier les plaisirs.

### L'année 2023 est là!

Elle va démarrer par des retrouvailles et dans la bonne humeur puisque, après deux années sans, dès le 8 janvier, nos aînés sont invités au repas offert par la commune. Ainsi le ton est donné!

J'espère que le nouveau bulletin municipal vous satisfera, je le sais attendu dans les foyers nonardais. Je vous rappelle qu'il est ouvert à celles et ceux qui voudraient y faire paraître infos, histoires ou anecdotes ayant trait à notre commune et je vous invite à franchir le pas sans hésiter.

**Daniel ROCHE, qui, avec son équipe,**

**Laurent BOISSARIE, Michelle BARRIÈRE, Jean-Jacques CAUVIN  
Béangère MAZEYRIE, Colette COULOUMY-DORRIVAL,  
Pierrette GRANVAL, Marie FAVAREL,  
Marc VANTALON, Franck BARRIÈRE, François BORDES  
vous souhaite sincèrement**





		BUDGET PRIMITIF 2022	
		DÉPENSES:	RECETTES:
		<b>382 000.00 €</b>	<b>382 000.00 €</b>
FONCTIONNEMENT	Achat de biens et services	125 342.00 €	produits des services et ventes 22 400.00 €
	Charges de personnel	124 860.00 €	Impôts et taxes 200 678.30 €
	Charges de gestion courante	67 190.00 €	Dotations et participations 76 585.71 €
	Charges financières	4 468.57 €	Autres produits de gestion 17 600.00 €
	Atténuation de produits	150.00 €	Atténuation de charges 410.00 €
	<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>19 791.80 €</b>	<b>Produits exceptionnels 0.00 €</b>
	Transfert entre sections	525.00 €	Opération d'ordre de transfert entre sections 0.00 €
	Virement à la section investissement.	39 672.63 €	Résultat antérieur cumulé 64 325.99 €

		BUDGET PRIMITIF 2022	
		DÉPENSES:	RECETTES:
		<b>77 685.00 €</b>	<b>77 685.00 €</b>
INVESTISSEMENT	Immobilisations incorporelles	1 500.00 €	Recettes financières 27 444.71 €
	Immobilisations corporelles	36 124.92 €	Subvention d'investissement 9 430.66 €
	Capital de la dette	19 160.46 €	Opérations patrimoniales 612.00 €
	Opérations patrimoniales	612.00 €	Virement section fonctionnement 39 672.63 €
	Solde d'exécution négatif reporté	20 287.62 €	Transfert entre sections 525.00 €

Résultat exercice 2021 : +27 705.98 €  
Solde d'exécution 2021: +7 402.34€

Résultat antérieur cumulé : +62 063.26€  
Solde d'exécution reporté N-1 : 27 689.96 € (-)

		COMPTES ADMINISTRATIFS 2021	
		DÉPENSES:	RECETTES:
		<b>288 959.13 €</b>	<b>316 665.11€</b>
FONCTIONNEMENT	Achats de biens et services	84 590.20 €	produits des services et ventes 20 406.89 €
	Charges de personnel	119 357.47 €	Impôts et taxes 192 061.03 €
	Charges de gestion courante	63 755.91 €	Dotations et participations 83 023.82 €
	Atténuation de produits	137.00€	Atténuation de charges 31.14 €
	Charges financières	4 593.55 €	Autre produits de gestion 17 751.55 €
	Dotations aux provisions	16 000.00 €	Produits exceptionnels 3 390.68 €
	Transfert entre sections	525.00€	
			<b>28 435.72 €</b>
INVESTISSEMENT	Dépenses d'équipement	10 464.75 €	Subventions d'investissement 12 436.50 €
	Capital de la dette	17 970.97 €	Autres recettes financières 22 876.56 €
	Opérations patrimoniales	0.00 €	Opérations patrimoniales 0.00 €
	Transfert entre sections	0.00 €	Transfert entre sections 525.00€

### TAUX CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Taux 2020	Taux 2021	Taux 2022	Variations taux 22/21 en %
Taxe habitation	supprimée	supprimée		
Taxe foncier bâti	10.21%	10.65 % 21.35%	32.00%	+0.00%
Taxe foncier non bâti	97.78 %	97.78 %	97.78%	+ 0.00 %

### Indemnités mensuelles brutes des élus au 01/01/2020

Maire : 855,67€  
Adjoint : 256,70€

### Ordures ménagères

Les redevances communales seront désormais directement facturées aux communes et non plus intégrées dans le taux de TIEOM voté par la communauté de communes.

En 2021, les points concernés :

2 bacs sur le parking pour la salle polyvalente et cantine (supprimés),

Bac semi enterré pour la mairie,

Bac pour le stade de football.

Non inscrite au Budget 2022, la dépense s'élève à 1 857 €.

# Délibérations du Conseil Municipal

## CONSEIL DU 27 JANVIER 2022

**Délibération n° 2022-01** Protocole d'accord pour l'accès à VIGIFONCIER

**Délibération n° 2022-02** Vente d'un bien de section à Les-trade après consultation des électeurs

**Délibération n° 2022-03** Demande de subvention jardin du souvenir et création ossuaire

**Délibération n° 2022-04** Demande de subvention étude diagnostique Eglise St Martin

**Délibération n° 2022-05** Modification tarif cantine scolaire au 01/02/2022

## CONSEIL DU 08 AVRIL 2022

**Délibération n° 2022-06** Approbation du compte de gestion 2021 – JD AUTOMOBILES

**Délibération n° 2022-07** Approbation du compte administratif 2021 – JD AUTOMOBILES

**Délibération n° 2022-08** Affectation du résultat 2021 – JD AUTOMOBILES

**Délibération n° 2022-09** Budget primitif 2022 – JD AUTOMOBILES

**Délibération n° 2022-10** Frais de fonctionnement 2020/2021 Ecole Puy d'Arnac

**Délibération n° 2022-11** Frais de garderie du RPI – Septembre 2021 à Août 2022

**Délibération n° 2022-12** Subventions aux associations

**Délibération n° 2022-13** Participation financière au voyage scolaire du Collège J.SOULANGE

**Délibération n° 2022-14** Approbation du compte de gestion 2021

**Délibération n° 2022-15** Approbation du compte administratif 2021

**Délibération n° 2022-16** Affectation du résultat 2021

**Délibération n° 2022-17** Budget primitif 2022

**Délibération n° 2022-18** Vote des taux pour les taxes 2022

**Délibération n° 2022-19** Participation fiscalisée aux dépenses des Syndicats de communes 2022

## CONSEIL DU 2 MAI 2022

**Délibération n° 2022-20** Recrutement d'un agent contractuel sur un emploi non permanent pour faire face à un besoin lié à un accroissement saisonnier d'activité

**Délibération n° 2022-21** Demande de subvention DETR pour un ordinateur portable pour la classe numérique

**Délibération n° 2022-22** Subvention exceptionnelle pour les Restos du Cœur – Section locale de Beaulieu sur Dordogne

## CONSEIL DU 9 novembre 2022

**Délibération n° 2022-23** Adhésion à la médecine du travail

**Délibération n° 2022-24** Choix de publicité des actes pris

par les communes de - 3500 habitants

**Délibération n° 2022-25** Tarifs et occupation de la salle polyvalente

**Délibération n° 2022-26** Décision modificative n° 1 – Augmentation de crédits

### QUESTIONS DIVERSES

Fédération Départementale d'Electricité et d'Energie de la Corrèze

La FDEE 19 a obtenu une enveloppe exceptionnelle auprès du FACE pour des travaux de rénovation d'armoires « éclairage public » vétustes.

Les armoires du Bourg et de la mairie sont éligibles à cette opération.

Les devis estimatifs des travaux s'élèvent à 2000 € pour le Bourg, moins la part FACE pour 80 % et 10 % pour le SIE, reste à charge pour la commune 10 %, soit 200.00 €.

Pour l'armoire mairie, coût des travaux H.T, 2 200 €, moins subvention FACE et SIE, la part de la commune serait de 220 €. Un accord de principe a été donné.

### SUBVENTIONS ACCORDÉES PAR LA MAIRIE

#### Rappel aux associations

Toute demande de subvention doit être accompagnée d'un budget prévisionnel et de l'état de compte de l'exercice précédent.

Il ne sera plus accordé de subvention sans qu'elle n'ait été formellement demandée.

Par ailleurs, dorénavant, les associations recevant une subvention devront signer en mairie une charte républicaine.

Amis de la chapelle St Roch	120€
Associations Soins palliatifs Corrèze	100 €
Secours Populaire 19	200 €
Croix rouge	110 €
D.D.E.N	50 €
École de musique Accords	150 €
Lou Truffadour	100€
Banque alimentaire	200 €
FNACA	50 €
Nonards Activité Détente	200 €
PEP 19	60 €
Ligue de l'enseignement	30 €
Société de chasse de Nonards	150 €
USEP 19	150 €
Entente Sportive Nonardaise	2000 €
Restos du Cœur	150 €
Bibliothèque centrale de prêt	40 €
Foyer socio-éducatif Collège Beaulieu	250 €
Coopérative scolaire Nonards	750 €
Basket Beaulieu	80 €
Comice agricole	100 €

#### EMPLOYÉS COMMUNAUX

Mme Martine FEIX:	secrétaire de mairie
M. Mathieu CANCES	employé espaces verts
Mme Véronique ANDRIEU	ménage, garderie, cantine.
Mme Marjorie LACHEZE	cantine
M. Laurent ROUGIER	afficheur, sonneur de cloches.
Mme RIEUTORD Mireille	Personnel remplaçant
Mme LEROUX Claude	Personnel remplaçant

Les comptes-rendus intégraux des conseils municipaux sont affichés en mairie. Ils sont également consultables et téléchargeables depuis le site internet de la commune: [www.mairie-de-nonards.fr](http://www.mairie-de-nonards.fr)

## Réouverture du chemin public entre Arche et La Berche

Dimanche 28 août, 8h30, rendez-vous était donné à Arche, (au bout de la route, à gauche après les containers) à toutes les bonnes volontés pour trancher, cisailer, abattre, tirer, pousser, élaguer:

Objectif: dégager le tronçon de chemin rural entre Arche et la Berche sur environ 500 m afin de permettre le passage de la randonnée VTT organisée dans le cadre d'Octobre Rose (lutte contre le cancer du sein).



Le travail avait commencé quelques jours plus tôt: le cheminement à suivre avait été marqué par Samuel Droneau et gyrobroyé jusqu'aux abords du chantier par les employés municipaux. Comme l'avait prédit la dame de la météo, le soleil était de la partie. En plus de la bonne humeur, il y avait de quoi abreuver les machines et désaltérer les bras gros et petits... Chacun avec son matériel, qui tronçonneuse, qui débroussailleuse, croc, sécateur ou serpette, a su trouver sa place afin que le chantier se déroule de manière efficace... Malgré tous leurs efforts, à l'heure de l'apéritif, le chantier n'était pourtant pas terminé...



... C'est pourquoi, le week-end suivant, à son tour,

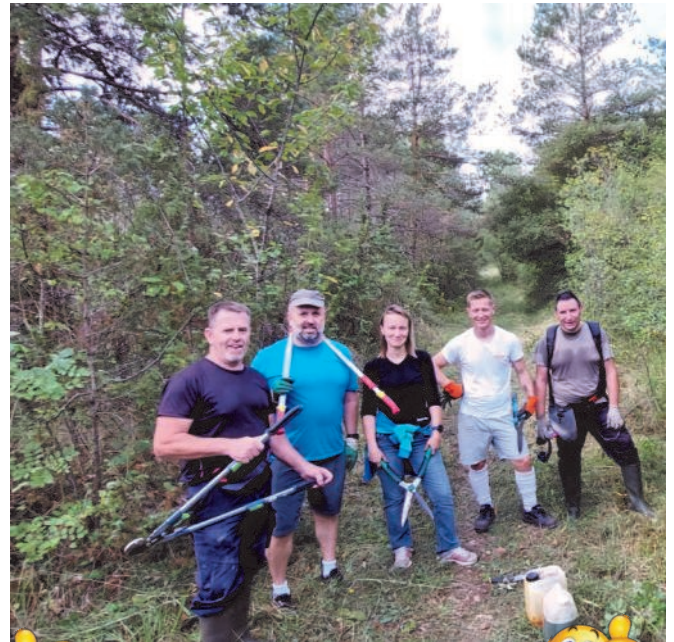
### la « Rider Cafoulière Team »

(amateurs de VTT locaux), s'est bénévolement mise à l'œuvre et a cette fois mené le chantier jusqu'au bout.

### Merci et bravo à eux !!!

Le chemin d'Arche est désormais ouvert.

Il est public: idéal pour les promeneurs à pied ou sur deux roues.



Pour élargir leur diffusion, la Chambre régionale vient de créer une page Facebook dédiée aux BSV (Bulletin Santé Régionaux).

<https://www.facebook.com/BSVNouvelleAquitaine/>

Y seront publiées les dernières actualités sanitaires des cultures sous un format concis et attractif, avec, un accès facilité aux différentes éditions BSV régionales.

Abonnez-vous à la page pour recevoir les dernières informations directement sur votre fil d'actualité.

Pour consulter toutes les éditions BSV parues, rendez-vous sur la page BSV de la Chambre régionale d'agriculture Nouvelle Aquitaine <https://bsv.chambagri.fr>

## OCTOBRE ROSE RANDONNÉES ET CIRCUIT VTT MIDI-CORRÉZIEN



Succès de la 2<sup>ème</sup> édition de la Midi Corrézienne avec près de 300 participants et un chèque de 2500€ remis à la Ligue contre le cancer.

Dans le cadre de l'opération **OCTOBRE ROSE** (Lutte contre le cancer du sein), la communauté de communes Midi Corrézienne a organisé une randonnée (marche sur 12 et 5 km, et course VTT) dans la matinée du dimanche 2 octobre 2022.

Les randonneurs ont traversé principalement les communes de Puy d'Arnac et de Nonards mais également Curemonte, Beaulieu-sur-Dordogne et Sioniac.

Pour les circuits VTT et randonnée 12 km, 190 participants (près de 300 en tout) ont pris le départ à Puy d'Arnac (site de la Cafoulière).



# Lancement



## IntraMuros Nonards

Complémentaire aux autres moyens d'information mis en place sur la commune, la mairie vous propose **IntraMuros** une application mobile hybride à la fois communale et intercommunale, conforme à la réglementation RGPD, (Règlement Général sur la Protection des Données), téléchargeable sur votre smartphone ou votre tablette.

Elle permet aux différents acteurs (mairie et COM-COM) d'ajouter leurs informations et de proposer leurs services sur le même outil.

En téléchargeant l'application **IntraMuros** sur votre smartphone, vous aurez accès non seulement aux informations et aux services de votre intercommunalité et de la commune mais également à celles des communes alentour dans un rayon que vous pouvez choisir de déterminer.

Ainsi, les plus petites communes sont désenclavées, et, les informations du bassin de vie circulent, indépendamment des limites administratives.

Nous avons renseigné l'annuaire des professionnels, associations, gîtes et commerces avec le plus grand soin.

Si malgré nos efforts, vous constatiez un oubli ou une erreur, (votre nom ou celui de votre entreprise a été oublié, mal orthographié, certaines informations sont erronées), contactez nous soit à la mairie: nonards@mairie19.fr ou directement au guichet, soit auprès de Marie Favarel: (mariefavarel@orange.fr ou 06 31 87 68 10).

Vous disposez par ailleurs d'un droit d'accès, de modification ou de suppression des données qui vous concernent. Pour exercer ce droit contactez nous de la même façon.

L'outil **IntraMuros** peut s'avérer très efficace pour la dynamique de la vie communale en offrant à tous les acteurs de la vie locale un moyen d'information des habitants, unique, rapide et accessible à tous et à tout moment.

**Professionnels, responsables d'associations ou simples particuliers, n'hésitez pas à faire publier vos articles, faire connaître vos événements, ou créer vos alertes: c'est gratuit !**

**IntraMuros** sur votre mobile mais aussi sur PC.

Retrouvez toutes les informations d'IntraMuros directement sur votre PC: <https://www.intramuros.org/nonards>

### QUELS AVANTAGES POUR VOUS ?

Quels sont les avantages pour vous de télécharger

### **IntraMuros ?**

- Recevez en temps réel, par notification, sur votre smartphone :
  - › les alertes de la commune (ex : actualités Covid, coupure d'électricité, travaux sur la voirie...);
  - › les événements et manifestations organisés par la mairie, l'école, la bibliothèque, les associations etc...
- Consultez l'agenda des manifestations du moment et du mois à venir
- Accédez en 1 clic à l'annuaire des établissements et services sur la commune ou l'agglomération
  - › Commerces, professionnels de santé, numéros d'urgences, services, associations, école, etc.
- Signalez facilement à la mairie tout incident sur le territoire.

### Tous connectés! Tous informés!



**Téléchargement gratuit, sans publicité ni collecte des données personnelles.**

**Pas de compte à créer, ni d'inscription à faire.**

Vous pouvez choisir de recevoir par notification toutes les actualités communales ou bien seulement les informations souhaitées.

**Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone ou tablette**



Play Store  
(Android)



Apple Store  
(iPhone)

**Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.**



**IntraMuros**

# À VOS CLICS...



**Pour vos démarches administratives : ANTS.** (Agence Nationale des Titres Sécurisés) Vous y retrouverez tout sur la digitalisation des procédures administratives :

( <https://ants.gouv.fr/> ).

Pour demander un passeport, une carte d'identité, un permis de conduire ou une carte grise (Visitez aussi le guide pratique pour un certificat d'immatriculation).

Les cartes grises peuvent être demandées soit directement sur le site de l'Ants , soit en faisant appel à un pro habilité en France.

## Attention aux arnaques !

### Obtenir un titre sécurisé sur le site de l'ANTS est 100 % gratuit.

Ne tombez pas dans le panneau de certains sites payants, car de nombreuses plateformes frauduleuses non habilitées voient désormais le jour en ligne.

Le moyen le plus sûr de se connecter à ANTS en toute sécurité est de le faire par le biais de FRANCECONNECT

## Qu'est-ce que FRANCECONNECT?

FranceConnect est la solution proposée par l'État pour sécuriser et simplifier la connexion à tous vos services en ligne auprès de toutes les administrations Française via la plateforme:

<https://franceconnect.gouv.fr/>

Grâce à FranceConnect, vous pourrez désormais ouvrir un compte bancaire, accéder à votre dossier médical, vous connecter à votre compte AMELI, accéder à votre espace personnel impots.gouv.fr pour déclarer vos revenus de l'année, obtenir une nouvelle carte d'identité ou un passeport ou réaliser une nouvelle demande de carte grise ou de titre de conduite sur l'ANTS, recevoir des lettres recommandées électroniques ainsi que de nombreux autres services proposés par les services publics de l'Etat.



Vidéo démonstration:  
Franceconnect comment ça marche? en deux minutes.  
<https://www.dailymotion.com/video/x78xrdm>

## Déclaration de cession d'un véhicule

Depuis 2017, la déclaration de cession d'un véhicule (voiture, moto, scooter, camion) est une démarche carte grise qui doit se faire dorénavant sur le portail en ligne de l'ANTS: <https://ants.gouv.fr>.

Cette démarche en ligne est l'unique témoignage qui permet de prouver que l'ancien propriétaire a cédé son véhicule à une tierce personne. Une déclaration de cession en ligne est une obligation administrative à ne pas négliger car elle protège l'ancien titulaire en cas d'infractions commises par le nouveau titulaire d'un véhicule immatriculé.

Cette opération peut aussi se faire auprès d'un pro habilité près de chez vous ou auprès d'une Maison France Service  
Voici la liste des documents à fournir pour réaliser la déclaration la cession d'un véhicule:

Copie de la pièce d'identité du ou des vendeurs

Recto et Verso de la pièce d'identité du nouveau titulaire

Copie de la carte grise barrée

Certificat de non gage

Certificat de cession d'un véhicule d'occasion

Mandat d'immatriculation si vous faite appel à un agent habilité au SIV



### Attention !

Une cession non enregistrée peut être sanctionnée d'une contravention de 4eme classe d'un montant de 135 €.

# Bilan des travaux

Cette année, une politique de nettoyage des fossés (coût 2000€) a démarré Route de la Fontaine St Cloud, puis Route de Leyge et enfin, au carrefour de La Dancie et de La Garnie.

Cette politique de nettoyage se poursuivra au fil des années.

Les travaux de voiries suivant ont été menés pour un coût approximatif de 27 000 €

Chemin de Salabert (haut),  
Route du Pradel,  
Chazoules (reliquat 2021)  
Route de la Reymondie,  
Route de la Dancie  
Route de Lestrade.

Comme d'habitude, un certain nombre de nids de poule ont été bouchés par nos soins.

D'autres projets de travaux sont envisagés pour l'année 2023.



## Des nouvelles des travaux d'entretien de l'église.

Après des réparations urgentes sur la chapelle nord effectuées l'an dernier par l'entreprise Joanny, cette année a été consacrée à la réalisation d'une étude générale de l'église réalisée par un cabinet d'architectes du patrimoine: La Gare -Architectes, basé à Excideuil. Cette étude nous a été imposée par la DRAC et par l'architecte des bâtiments de France comme condition préalable indispensable à toute aide financière et subvention des services de l'Etat. Cette étude diagnostique nous a été rendue au cours du mois d'octobre, elle est consultable à la mairie pour ceux qui voudraient connaître l'état exact de l'édifice et les montants de travaux (très importants pour ne pas dire astronomiques) qui

seraient nécessaires pour une restauration totale. Pour information, le coût de cette étude est de 22 370 euros, subventionnée par la DRAC et le conseil départemental. Nous attendons donc désormais l'avis de l'Architecte des bâtiments de France pour prioriser les travaux les plus urgents. Il faut néanmoins savoir que les finances communales sont restreintes et que la priorité de la municipalité reste la mise hors d'eau de l'édifice et la mise en sécurité de ses abords. Les prochains travaux devraient donc être programmés en 2023. Pour rappel, ils sont co-financés par la DRAC Nouvelle Aquitaine, le Conseil départemental de la Corrèze et pourront peut-être bénéficier de l'aide de la région Nouvelle Aquitaine.

## Réservation de la salle

Le tarif pour l'utilisation de la salle est fixé et révisé chaque année au 1er janvier par délibération du conseil municipal. La gestion de la salle est assurée par un employé municipal désigné comme régisseur assisté d'un ou plusieurs élus. Le tarif s'applique en regard de la date des manifestations et non de celle des réservations. Le règlement complet ainsi qu'un calendrier de disponibilité de la salle sont consultables sur le site internet de la commune : [www.mairie-de-nonards.fr](http://www.mairie-de-nonards.fr)

**Suite à l'augmentation du coût de l'électricité, le tarif de location de la salle a été réajusté.**

**Nouveau tarif applicable au 1er janvier 2023 ci-dessous**

TARIF	PARTICULIER		ASSOCIATION	
	Résidant à NONARDS	Extérieur à la commune	NONARDAISE	Extérieure à la commune
<b>INSCRIPTION</b>	Fiche d'inscription	Fiche d'inscription +100€ (arrhes)	Fiche d'inscription	Fiche d'inscription +100€ (arrhes)
REMISE DES CLES (après présentation d'un certificat d'assurance, premier état des lieux et signature de la convention)	<b>120€</b> 2 utilisations /an	<b>320€</b> 2 utilisations/an	GRATUIT pendant 3 manifestations 100€ par manifestation supplémentaire	Location et tarif au cas par cas .
État des lieux sortant et restitution des clés	Chèque de caution 300€ Restitué après la manifestation Après vérification de la propreté des lieux et de l'absence de dégradations.			

## La collecte textile s'organise sur le SIRTOM de Brive !

Chaussures ou vêtements trop petits, démodés, assez vus ? Vous ne les portez plus ? Surtout, ne les jetez pas à la poubelle ! Glissez-les plutôt dans un des conteneurs du Relais installés sur chaque déchèterie du Sirtom.

**Déchèterie BEAULIEU: 06 15 08 67 26**

Recyclés ou portés par d'autres, vos dons peuvent créer des emplois et commencer une deuxième vie solidaire.



Dans ces conteneurs, vous pouvez déposer vos vêtements, du linge de maison, des chaussures et de la petite maroquinerie (sacs à main, ceintures). Afin de préserver la qualité de vos dons et leur assurer une seconde vie, nous vous remercions de respecter quelques consignes

- Utiliser des sacs de 30 litres maximum (afin qu'ils puissent entrer dans les conteneurs).
- Veiller à toujours bien fermer ces sacs.
- Donner si possible des vêtements propres et secs.
- Attacher les chaussures par paires.
- Si possible, séparer le textile des chaussures et de la maroquinerie.
- Si le conteneur est plein, ne pas déposer les sacs par terre car ils risquent d'être volés ou abîmés. Contacter le numéro indiqué sur la borne.

Pour un don en grande quantité (à partir d'une vingtaine de sacs), lors d'un vide maison par exemple, vous pouvez contacter directement

**le Relais au 05.55.89.55.17**

afin qu'il puisse venir collecter directement chez vous. Chaque demande sera étudiée avec validation du passage.

En déposant dans les conteneurs du Relais vos vêtements, chaussures... vous faites un petit geste pour une grande cause ! Vous participez à réaliser une économie circulaire et solidaire dont la protection de l'environnement et surtout, vous contribuez à l'insertion de personnes en difficulté.

Les plus de 22 500 conteneurs répartis sur l'ensemble du territoire français ont permis de collecter plus de 152 019 tonnes de vêtements en 1 an (2019), avec les partenaires

### Mon Calendrier de collecte 2023

Novembre 2022							Decembre 2022							Janvier 2023							Fevrier 2023										
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
44			2	3	4			48				1	2		52									5			1	2	3		
45	7	8	9	10	11			49	5	6	7	8	9		1	2	3	4	5	6			6	7	8	9	10				
46	14	15	16	17	18			50	12	13	14	15	16		2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	
47	21	22	23	24	25			51	19	20	21	22	23		3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	
48	28	29	30					52	26	27	28	29	30		4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	
															5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	

Mars 2023							Avril 2023							Mai 2023							Juin 2023										
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
9			1	2	3			13							16	1	2	3	4	5			22				1	2			
10	6	7	8	9	10			14	13	14	15	16	17		17	8	9	10	11	12			23	12	13	14	15	16	17	18	
11	13	14	15	16	17			15	10	11	12	13	14		18	15	16	17	18	19			24	19	20	21	22	23	24	25	
12	20	21	22	23	24			16	17	18	19	20	21		19	22	23	24	25	26			25	19	20	21	22	23	24	25	
13	27	28	29	30	31			17	24	25	26	27	28		20	27	28	29	30	31			26	26	27	28	29	30	31	31	

Juillet 2023							Aout 2023							Septembre 2023							Octobre 2023										
Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di	Sem.	Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
26								31		1	2	3	4		30								39								
27	3	4	5	6	7			32	7	8	9	10	11		36	4	5	6	7	8			40	3	4	5	6	7	8	9	
28	10	11	12	13	14			33	14	15	16	17	18		37	11	12	13	14	15			41	10	11	12	13	14	15	16	
29	17	18	19	20	21			34	21	22	23	24	25		38	18	19	20	21	22			42	17	18	19	20	21	22	23	
30	24	25	26	27	28			35	28	29	30	31		39	25	26	27	28	29			43	24	25	26	27	28	29	30	31	
31	31							36							40								44								

Le Sirtom vous rappelle l'organisation concernant les jours fériés :  
Si votre jour de collecte tombe un jour férié, la collecte est reportée ou avancée au mercredi de la même semaine.

associatifs. Les textiles collectés sont valorisés à 97 % : 26% de la collecte est transformé en matières premières à partir desquelles est notamment fabriqué le matériau isolant Métisse, 10 % en chiffons d'essuyage, tandis que 6 % des vêtements sont revendus à prix modiques dans les boutiques « Ding Fring ». Le reste des vêtements est destiné à l'export, dans Relais africains notamment, ce qui permet de créer de l'emploi localement et de donner le jour à des projets aussi étonnants qu'une usine automobi-

## Plus de 97% des textiles revalorisés



## Relais Petite Enfance (RPE) Midi Corrézien

Le Relais Petite Enfance (RPE) Midi Corrézien, anciennement le Relais d'Assistants Maternels (RAM) a repris son activité au mois d'avril 2022. Les matinées d'éveil (animations collectives à destination des Assistants Maternels et Gardes à domicile) ont commencé depuis le mois de mai 2022.

Le RPE Midi Corrézien est un relais itinérant. Il fonctionne les mardis, jeudis et un vendredi sur deux (semaines paires) et est présent sur différents sites de la Communauté de Communes. Un point d'accueil et d'informations est mis en place afin d'assurer des permanences téléphoniques et de recevoir le public (sur RDV).

Les matinées d'éveil seront organisées, en alternance, sur les communes de Beaulieu sur Dordogne, Beynat, Lanteuil, Tudeils et Meyssac selon un calendrier établi par avance. D'autres communes pourront être proposées selon la demande et les besoins.

Le RPE Midi Corrézien est un service gratuit de proximité à destination des parents, des futurs parents, des assistants maternels et des gardes à domicile. C'est un lieu d'échanges, d'écoute et de rencontres.

Le RPE a différentes missions :

- **Pour les parents et futurs parents :**

Il est le point d'entrée unique concernant les différents modes d'accueil du territoire, qu'il soit collectif (crèches) ou individuel (assistants maternels ou gardes à domicile).

Il favorise la mise en relation avec les professionnels,  
Il accompagne dans les fonctions de parents employeur,  
Il accompagne dans les démarches sur les sites monenfant.fr et pajemploi,  
Il oriente vers les interlocuteurs spécialisés en fonction du besoin.

- **Pour les assistants maternels et les gardes à domicile :**

Il accueille dans un lieu convivial et de rencontre dans le respect, la discrétion et la neutralité,  
Il accompagne dans les démarches sur les sites monenfants.fr et pajemploi,  
Il accompagne dans la démarche de formation continue,  
Il propose des ateliers d'éveil et d'expression,  
Il informe sur les métiers de l'accueil individuel, sur les droits et les obligations.

- **Pour les enfants :**

C'est un lieu de rencontres, de découvertes, d'échanges et de sociabilisation.



130 route de la Jeanne  
19120 Tudeils

**Tél. : 07 81 43 65 05**

Mail : rpeidicorrezien@mutualitelimousine.fr

**Élodie DELAFOSSE**  
Animatrice

Accueil physique (sur rendez-vous)  
et téléphonique :  
les mardis, jeudis et vendredis

La Mutualité Française Limousine est également gestionnaire de 3 Établissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), situés sur le territoire de la Communauté de communes Midi Corrézien :

- BéBé aiMe Beaulieu
- BéBé aiMe Lanteuil
- BéBé aiMe Meyssac

Les ateliers du RPE

	Mardi	Jeudi	Vendredi
<b>Semaines paires</b>		<b>Beynat(ALSH)</b> 9h30 – 12h	<b>Tudeils(ALSH)</b> 9h30-12h
<b>Semaines impaires</b>	<b>Meyssac</b> (ALSH) 9h30-12h	<b>Lanteuil</b> (Salle Joseph Corrèze ) 9h30-12h	
<b>Vacances scolaires</b>		<b>Beaulieu</b> ( Ursulines ) 9h30-12h	



École primaire Nonards 05 55 91 25 15  
 Mme Valérie CHAPPOUX: directrice CE1, CE2  
 Mme Aurélie RENARD: CM1, CM2  
 Mme Sonia GRAFFOILLERE et Mme Angélique MARBOT :  
 Toutes deux AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap).

Pour l'année scolaire 2021-2022, l'école de Nonards comptait 46 élèves.

Au mois de mars, les 2 classes se sont mobilisées pour accueillir Ania, une nouvelle camarade arrivée d'Ukraine. Ce fut une occasion de dons, de partages et d'émotions. Du haut de ses 8 ans, Ania s'est rapidement intégrée à sa classe. Très vite, elle a appris ses premiers mots en français quand ses camarades s'essayaient difficilement à l'ukrainien !

Au mois d'octobre, 6 CE1 et 16 CE2 sont allés à La Chapelle

aux Saints pour une journée sur la préhistoire. L'homme de Néandertal n'a plus de secret pour eux !

Les CM1/CM2, (16 élèves) quant à eux, ont inauguré un cycle rugby avec la participation du club de Beaulieu. Celui-ci a donné lieu à une rencontre très réussie entre les 3 écoles du secteur (Altillac, Beaulieu et Nonards).

En fin d'année, toute l'école a passé une journée à la cité des insectes de Nedde en Haute Vienne. Cette visite était prévue depuis 2 ans mais le covid nous avait obligés à la reporter.



Acheté en 2012, l'ordinateur portable de l'école, qui servait pour le fonctionnement du tableau numérique étant devenu obsolète, une demande de subvention a été déposée auprès de la Préfecture pour l'achat d'un nouveau qui pourra également servir à l'enseignant comme ordinateur principal, pour la préparation des cours, le courriel, et autres tâches administratives. L'ordinateur devra pouvoir lire tout support multimédia, et être relié à l'imprimante réseau de la mairie.

**Conseil municipal du 2 mai 2022**

**Délibération n° 2022-21 / Demande de subvention DETR pour un ordinateur portable pour la classe numérique**

### Subvention DETR

(Dotations d'équipement des territoires ruraux)



Une subvention est allouée sur le programme O119 DETR

- Centre financier : 0119-C001-DP19

- Domaine fonctionnel 0119-01-06 DETR

- Code activité: 0119010101A6

pour la réalisation de l'opération suivante:

- Collectivité bénéficiaire : Nonards

- Opération : École numérique;

- Montant de la dépense subventionnable H.I : 815€00 ;

- Taux de la subvention : 50%;

- Montant forfaitaire de la subvention : 407€50, - Quatre cent sept euros et cinquante centimes

- Calendrier prévisionnel de réalisation : Courant 2022

**Tarif cantine.** Une participation de 3€71 par repas est demandée aux parents depuis le 27 janvier 2022.

## Parents d'élèves

**Association des parents d'élèves des écoles de Nonards, Puy d'Arnac et Tudeils.**

Les parents d'élèves (M. COUÉ, Mme DESBOEUF, Mme PANTÈNE, et Mme SALLES) se sont réunis le 20 septembre pour l'assemblée générale de l'association et pour envisager les actions à mener au cours de l'année scolaire.

La bonne nouvelle de l'automne est le retour du loto des écoles qui a pu avoir lieu le 19 novembre à Nonards.

Les bénéfices de la soirée serviront aux écoles à financer des activités pour nos enfants. Par la suite, l'association devrait offrir un spectacle aux élèves en décembre.

À la fin de l'hiver, le carnaval reviendra. La kermesse viendra ponctuer l'année scolaire.

contact : sebastiencou@orange.fr

Les DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale), partenaires bénévoles de l'école publique sont :  
 M. J.Jacques BOURDET (Nonards) et  
 M. J.Jacques CAUVIN (Puy d'Arnac)

## Calendrier Vacances scolaires Zone A

**Toussaint**

du

**Samedi 22 octobre 2022**

au

**Lundi 7 novembre 2022**



**Noël**

du

**Samedi 17 décembre 2022**

au

**Lundi 3 janvier 2023**



**Hiver**

du

**Samedi 4 février**

au

**Lundi 20 février**



**Printemps**

du

**Samedi 8 avril**

au

**Lundi 24 avril**



**Été**

Fin des cours

**Jedi 8 juillet**



# RECENSEMENT 2022

Le recensement de la population municipale a enfin pu avoir lieu au début de cette année. Pour rappel, il était prévu en janvier 2021 mais avait été repoussé en raison de la pandémie de Covid.

Nous remercions donc chaleureusement notre secrétaire de mairie, Mme Martine Feix, et notre agent recenseur, Mme Claude Leroux, qui a bien voulu s'acquitter de ce rôle avec rigueur, persévérance et opiniâtreté. On pourrait penser qu'avec l'informatisation de la déclaration, la tâche d'agent recenseur est simplifiée mais en réalité elle demande toujours autant d'efforts en particulier pour convaincre les administrés qu'il s'agit d'un devoir et que les informations récoltées ne servent en aucun cas à des contrôles fiscaux ou autres. Il est regrettable qu'un nombre infime de concitoyens refuse encore de se conformer à leurs obligations civiques.

Depuis un texte de 1951, la loi oblige les personnes à répondre à ces enquêtes mais elle précise aussi que tous les renseignements collectés sont confidentiels.

Depuis 2016, les documents sont tous détruits après les traitements statistiques. Aucun recoupement avec d'autres fichiers administratifs n'est autorisé. Par contre, en cas de non réponse, après une mise en demeure en guise de rappel adressée par la mairie, et en cas de refus persistant ou de réponses sciemment inexactes sur la vie personnelle et familiale, le contrevenant peut écopier d'une amende de 38 euros.

Cette sanction est rarement appliquée et il serait dommage d'en arriver là.

Il faut rappeler que c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous : une contribution citoyenne essentielle pour la qualité de vie de notre commune.

## JOURNÉE DEFENSE ET CITOYENNETÉ

Depuis le 1er janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet: <http://www.mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois de votre seizième anniversaire ou dans les trois mois suivants.

Si recensement, à l'âge de 18 ans, l'inscription sur les listes électorales de la mairie est automatique.

A l'issue de cette démarche, la mairie vous remettra une attestation de recensement que vous devez impérativement conserver dans l'attente de votre convocation à la Journée défense et citoyenneté.

Cette attestation vous sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tous examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

### Pour toutes questions: prendre contact

Centre du Service National  
88, rue du Pont Saint Martial  
87000 LIMOGES

Téléphone : **05.55.12.69.72**

Email : [csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr](mailto:csn-limoges.jdc.fct@intradef.gouv.fr)

Ou consulter le site internet :

<http://www.defense.gouv.fr> (rubrique JDC)

Venons en donc à l'essentiel : les résultats.

**Notre population communale s'élevait en février à 477 habitants soit une nette progression par rapport au recensement précédent de 2016 qui avait dénombré 443 administrés.**

Cette augmentation est une bonne nouvelle. Elle témoigne avant tout d'une vitalité et d'une attractivité certaine de notre commune. La proximité avec les bassins d'emplois proches joue mais la qualité de vie certainement aussi. C'est une bonne nouvelle également pour nos services publics. L'école surtout, mais aussi l'agence postale, ont besoin d'une population nombreuse ou du moins en croissance.

Les menaces qui pèsent sur les services publics en zone rurale sont réels et une démographie en progression est un argument important pour les conserver. Bonne nouvelle enfin pour les finances publiques : les dotations de l'Etat aux communes sont calculées en fonction du nombre d'habitants. Nous pouvons donc espérer une augmentation de cette dotation, ce qui serait une respiration en ces temps de budget serré.

Pour terminer, en se plaçant dans une perspective historique, la commune de Nonards connaît un renouveau depuis les années 90.

**Notre territoire, très peuplé au début du XXème siècle (902 habitants en 1901, 724 habitants en 1921) avait subi les conséquences de l'exode rural et sa population n'atteignait plus que 359 habitants en 1982. Il s'agit d'un véritable regain démographique depuis, souhaitons qu'il se poursuive.**

Afin d'accompagner les 800 000 jeunes qui effectuent chaque année leur **Journée défense et citoyenneté**, la direction du service national lance son application pour Smartphone destinées à faciliter les démarches et donner des informations utiles aux jeunes appelés qui vont, ou qui auront réalisé leur JDC

Téléchargeable gratuitement sur Apple Store et sur Android, l'application propose de nombreuses fonctionnalités.

Plus d'informations sur: [www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



Belle cérémonie commémorative sous un bien étonnant resplendissant soleil de novembre.

# Faire respecter vos droits dans votre département

## LE DÉFENSEUR DES DROITS

Le défenseur des droits veille au respect des droits et des libertés individuelles auprès des administrations

**En Corrèze, deux délégués du défenseur des droits pour défendre celui des usagers:**

Deux délégués exercent des permanences à Tulle et à Brive chaque semaine. Ils défendent les droits et les libertés individuelles des usagers auprès des administrations. Contactez gratuitement un délégué en prenant rendez-vous par téléphone ou en vous rendant sur les lieux de permanence.

Pour prendre rendez-vous

**05 55 20 56 12**

TULLE/USSEL	BRIVE
<b>Alain BARBAZANGE</b>	<b>Pierre Jean GAGNEBE</b>
Les MARDIS Cité administrative Jean Montalat 1er étage Place M. Brigouleix 19000 TULLE Cedex 05 55 21 82 18	Les MARDIS Maison de la justice Centre Socio Culturel Jacques Cartier Place de Tujac 19100 Brive 05 55 74 98 31
alain.barbazange@defenseurdesdroits.fr	pierre-jean.gagnebe@Defenseurdesdroits.fr

## Comment peuvent-ils vous aider?

Le recours au défenseur des droits est gratuit.

Les délégués vous aident à rechercher une solution amiable au niveau local, si ce n'est pas possible, ils vous aident à constituer un dossier qu'ils transmettent au défenseur des droits.

Les délégués vous accueillent dans les lieux de permanence, ils vous écoutent, vous conseillent, vous informent sur les démarches à effectuer: lorsque l'imbroglio administratif devient indémêlable, les délégués prennent le relais. Neutres et impartiaux, ils traitent les réclamations grâce à leur connaissance du tissu local et des services d'état.

## Dans quels cas les contacter?

Les délégués interviennent dans des domaines de compétences déterminées par la loi :

- **la défense des droits des usagers des services publics:**

Vous êtes en désaccord avec une décision ou êtes victime d'un dysfonctionnement d'une administration, vos démarches pour faire valoir vos droits échouent...

- **la défense des droits de l'enfant et des adolescents:**

Vous constatez que des mineurs sont privés de leur droits (éducation, santé etc.) ou que leur intérêt n'est pas respecté.

- **la lutte contre les discriminations:**

Vous pensez être victime d'une différence de traitement (embauche, travail, accès à un logement, à un lieu public etc.) pour des motifs interdits par la loi (origine, handicap, sexe, âge, orientation sexuelle etc.)

- **le respect de la déontologie par les personnes exerçant des activités de sécurité:**

Si vous estimez avoir été victime ou témoin d'un comportement abusif.

Pour préparer votre rencontre avec un délégué, n'oubliez pas de vous munir des pièces relatives à votre demande. Le défenseur des droits ne peut remettre en cause une décision de justice; sa saisine n'interrompt ni ne suspend les délais de prescription des actions civiles, administratives ou pénales ni ceux des recours administratifs ou contentieux.

## REPAS DES AÎNÉS... le 8 janvier 2023

Voilà deux années que nous n'avons pas pu nous retrouver pour le traditionnel repas des aînés. À ce jour, les conditions sanitaires nous laissant espérer pouvoir renouer avec la tradition: nous avons retenu la date du 8 janvier 2023 pour ce repas qui reste un moment de convivialité très attendu de tous.

Ceux qui ne pourront profiter du repas recevront un coffret gourmand; nos aînés en maison de retraite ne seront pas oubliés puisqu'ils recevront quant à eux une boîte de chocolats.

Il nous est cependant impossible de savoir si les restrictions sanitaires en vigueur à la date du 8 janvier nous permettront de maintenir cette rencontre ...

....Nous espérons très fort.....

Les Garennes du Gourd proposent comme menu:

**Apéritif: cocktail champenois, 3 toasts variés**

**Potage de saison**

**Terrine du pêcheur sur son lit de macédoine, sauce ravigote**

**Suprême de pintade rôtie**

**À la fleur de thym, sauce gourmande**

**Duo de fromages**

**Pain perdu, caramel beurre salé, crème fouettée.**



## la Chorale « Les petites étoiles »



**Reprise de la Chorale « Les petites étoiles » :**  
**Une activité culturelle**  
**pour les enfants du RPI Nonards – Puy d'Arnac – Tudeils**

Après une première année de chants et bonne humeur, clôturée par un beau concert le 12 juin 2022, les enfants de la Chorale Les Petites étoiles ont repris le chemin de la salle des fêtes de Nonards pour des répétitions hebdomadaires, tous les lundis de 17h à 18h (sauf pendant les vacances scolaires).

La chorale est proposée aux enfants du RPI, de 5 à 11 ans, sous la direction de la cheffe de chœur, Sandrine Antunes.

Au programme : exercices ludiques de relaxation et de rythmes et, surtout, apprentissage du chant en chorale autour de titres modernes, issus de la variété française.

Les objectifs et bienfaits de cette activité sont nombreux. Tout d'abord, les enfants prennent plaisir à se retrouver pour s'écouter et chanter ensemble. Qui plus est, ils développent leur sens du rythme, leur mémoire, leur écoute et leur culture musicale.

Une participation à un concert en fin d'année scolaire est prévue.

Les inscriptions sont toujours ouvertes. Un cours d'essai est offert.



**Renseignements :**  
**Mme Sandrine Antunes**  
**06 86 85 03 59**  
**drine80@orange.fr**

**La Présidente, Laëtitia MARBOT**

**NONARDS**

*So' Relax*

**SALLE DES FÊTES**

**LE JEUDI DE 14h30 à 15h45**

Discipline traditionnelle chinoise fondée sur la libération de l'énergie vitale, associant mouvements fluides, exercices respiratoires et concentration de l'esprit.

Le **QI GONG** entretient le système immunitaire, la vitalité, la souplesse, libère les tensions: détente assurée!

**Première séance de découverte offerte!**

**Sophie HECQUET** 06 88 31 48 16  
 WWW.sorelax-sophie.fr N° Siren 538 585 613 000 28

## Nous sommes heureux d'accueillir...



### LAFFAIRE & RIGAL TP

**Louis LAFFAIRE**  
**Et Guillaume RIGAL**

Fouille, déblaiement, enrochement, nivelage, réalisation de piscines, pose de pavés et bordures, VRD, transports de matériaux etc..



### Patrick OZANEAUX

Réparation de machines et équipements agricoles.



### Cabinet de Sophrologie Nonards

#### Mireille Rieutord Sweens

#### Qu'est-ce que la sophrologie ?

La sophrologie est une méthode psychocorporelle basée sur des exercices de respiration contrôlée, de détente musculaire et de suggestion mentale (visualisation)

#### Pourquoi la sophrologie ?

La sophrologie vous aidera à améliorer votre quotidien, à gérer le stress, à vous détendre, à réduire la douleur, à maîtriser des pulsions ou des phobies, à mieux dormir, à renforcer la motivation (régime, apprentissage, ...) ou à préparer un événement important comme, un examen, le permis, un accouchement, un traitement médical, une opération, une compétition, etc.

#### Pour qui la sophrologie?

Pour tout le monde: enfants (à partir de 7 ans), adolescents, adultes, femmes enceintes, personnes âgées...

**Mireille Rieutord Sweens**  
**Sophrologue - Naturopathe**  
**165 Chemin de Salabert - 19120 Nonards**  
**06 65 28 71 01**

mireillesweens@gmail.com  
 www.facebook.com/natucoaching

# Bibliothèque

C'est avant tout aux nouveaux habitants de NONARDS que je m'adresse. Ceci pour les informer qu'une petite bibliothèque municipale est ouverte au public, à tous les publics, jeunes et moins jeunes, tous les 1er et 3<sup>ème</sup> mercredis de chaque mois de 14H à 16H dans l'ancienne gare du Tacot Corrèzien au 2597, route de la Plaine.

Toutes les personnes intéressées sont cordialement invitées à venir s'inscrire **gratuitement** pour bénéficier de prêts d'ouvrages divers et variés (romans, biographies, histoire, documentaires...). Les livres appartenant à la bibliothèque ont été offerts par de généreux donateurs que nous remercions. Ils ont été si nombreux qu'aujourd'hui nous ne pouvons plus accepter de dons faute de place pour les stocker.

D'autres ouvrages sont en dépôt. Ils appartiennent à la Bibliothèque Départementale de Prêts de la Corrèze qui renouvelle régulièrement le fonds choisi par nos soins et auprès de laquelle on peut demander un ouvrage particulier.

Je reste à votre disposition et serais très heureuse de vous accueillir à la bibliothèque

**Bonne année 2023 et surtout bonne santé à tous.**

Jocelyne Chastrusse



Depuis quelques années Jocelyne Chastrusse, 100 fois sur le métier remettant son ouvrage, soulevait l'idée de mettre en place comme ça s'est déjà fait dans de nombreuses communes, une boîte à livres: sorte de bibliothèque ouverte à tout moment, à tous, pour tous, et en particulier à ceux qui n'osent pas franchir le pas d'une bibliothèque.

L'idée n'est pas neuve, mais a l'avantage de permettre aux lecteurs d'emprunter ou échanger des livres selon leur disponibilité au jour et au moment qui leur conviennent.

**La persévérance de Jocelyne finit donc par payer puisque son souhait va se concrétiser: une boîte à livres sera implantée rapidement aux alentours de la mairie**

## COLLECTE DE SANG



Les 28 décembre 2021, 24 février 2022, 27 avril 2022 et 26 octobre 2022, notre salle polyvalente accueillait l'équipe du don du sang pour une journée de collecte: chacune d'entre elles fut une réussite.

Ayant apprécié la commodité et l'espace qu'offre cette salle, l'équipe du don du sang a souhaité renouveler l'opération en réservant la salle de **15h à 19h** les:

**29 décembre 2022**  
**3 mai 2023**  
**29 juin 2023**  
**30 août 2023**

Pensez à prendre rendez-vous

Par téléphone au 0800 744 100

Ou sur internet:

<https://mon.rdv.dondesang.efs.sante.fr/collecte>.

Pensez aussi à vérifier votre aptitude au don avant de prendre RDV:

<https://dondesang.efs.sante.fr/puis-je-donnerquizz=0&etape=0>

Avant le don, il est important de bien manger et bien s'hydrater.

Une pièce d'identité est obligatoire.

### Précautions COVID-19

- Vous pouvez donner votre sang avant et après une injection de vaccin contre la Covid-19.
- Le pass-sanitaire n'est pas obligatoire.
- Testé/e positif (avec ou sans symptômes), ou cas contact, il faudra alors patienter 14 jours avant de donner.
- Il n'est pas nécessaire d'être vacciné/e.
- Un masque chirurgical vous sera remis, cependant, vous devez néanmoins vous présenter masqué/e.
- Les accompagnants (non donneurs) ou enfants ne sont pas autorisés.

## État civil

### NAISSANCES

Noé DROCTOVÉ né le 30 décembre 2021 (Laroche)  
Jules CHAMOULEAU né le 12 janvier 2022 (La Garnie)  
Léona-Rose ROGOWSKI GRIPPALDI née le 10 février 2022 (Lestrade)  
Pharel DEGLA né le 9 mars 2022 (La Bouyssière)  
Marius COLOMB-DELSUC né le 21 juin 2022 (Salabert)  
Émile PUYBOUFFAT né le 8 juillet 2022 (Laroche)

### MARIAGES

Andino ESTEVEZ/ Maria Carolina BASTIDAS SUAREZ (Lestrade) le 15 janvier 2022  
Éric FAURE/Florence LARDIÈRE (Les Cavaleries) le 21 février 2022

### P.A.C.S

Samuel DRONEAU/Lolita BUCHER (Combejanel) le 25 mai 2022

### DÉCÈS

JUGIE Renée veuve de Jean COUSTOU (L'emprunt), le 19 février 2022.  
VERMILLET Paule - (La Reymondie) - EHPAD Beaulieu. Le 26 avril 2022  
CAMILLONI Berthe - Laroche-EHPAD Beaulieu. Le 14 août 2022  
BOUZOU Denise - Rabiât. Le 8 octobre 2022.  
GENESTE Thierry 55 ans, Tourtoirac. 11 octobre 2022.

### Nid de frelon asiatique

Les nids du frelon asiatique sont le plus souvent très aériens, situés dans les arbres, d'où la difficulté pour les détruire. Ils sont constitués de particules de bois et d'écorces enduites de salive.

La taille du nid peut atteindre 1m de hauteur et 80 cm de diamètre!

Les ouvrières meurent à la suite des premiers froids. Les survivantes appelées « reines » quittent le nid pour aller hiberner à l'abri. Elles se réactivent au printemps.

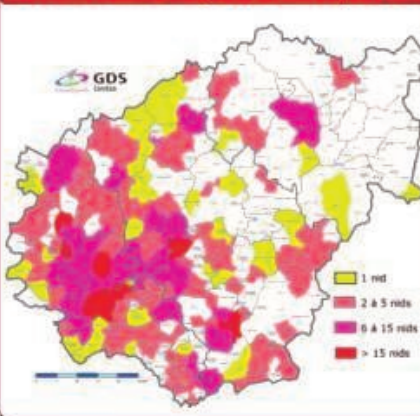


En cas de détection d'un nid de frelons asiatiques, il incombe au propriétaire d'en assurer la destruction en faisant appel à une entreprise privée, s'il est sur le domaine public, contacter si besoin la mairie qui fera le nécessaire.

Avant toute intervention, il faut savoir que le coût de la destruction d'un nid varie entre 85 et 200€ selon ses caractéristiques et son accessibilité. Les nids n'étant jamais colonisés d'une année sur l'autre, il est inutile de les détruire systématiquement, notamment ceux repérés après les premières gelées.

Si vous localisez un nid  
Informez la mairie,  
Ces informations contribueront à  
mieux connaître le frelon afin  
d'envisager une lutte adaptée

### Evolution du frelon asiatique en Corrèze depuis 2008



### RENSEIGNEMENTS

• Groupement corrézien de Défense Sanitaire  
gds19@reseaugds.com - Tel: 05 55 20 89 35

• Association l'Abeille Coeézienne@sfr.fr  
Abeille.correziennne@sfr.fr

• Cédric Bach :  
cbach@cg19.fr - Tel: 05 55 93 78 22  
www.correze.fr

# LUTTER CONTRE LE FRELO ASIATIQUE



UNE REINE  
FONDATRICE PIÉGÉE  
UN NID EN MOINS !

L'environnement au quotidien  
www.corrèze.fr

CORRÈZE  
Conseil Général

### INTRODUCTION DU FRELO ASIATIQUE EN FRANCE

Le frelon asiatique a été introduit en France via des poteries importées de Chine. Depuis, faisant preuve d'une remarquable capacité d'adaptation, il se propage rapidement. Il représente une réelle menace pour la biodiversité, l'apiculture et les espèces locales.

En Corrèze, le nombre de nids est en constante augmentation...



### UNE ESPÈCE CLASSÉE NUISIBLE

La menace du frelon asiatique est réelle. La situation devient préoccupante pour la filière apicole (attaque des ruches) et pour l'écosystème.

Plus petit que le frelon européen, il se distingue par sa coloration sombre, son abdomen avec une bande orangée et ses pattes jaunes.

Son régime alimentaire se compose d'abeilles, de larves diverses, de petits vertébrés et de fruits mûrs (pommes, raisins, figues)...

Dispersion : selon les scientifiques, son éradication n'est désormais plus envisageable. Il va probablement poursuivre sa progression en France et en Europe. Depuis 2012, le frelon asiatique est classé comme espèce exotique envahissante et nuisible à l'apiculture.

### CYCLE DE VIE DU FRELO ASIATIQUE



#### FICHE IDENTITAIRE

Nom commun :  
**FRELO ASIATIQUE**  
(*Vespa velutina*)

Taille :  
moins de 30 mm

Coloration abdomen :  
noire avec une bande orangée

Couleur des pattes :  
nettement jaune



#### FICHE IDENTITAIRE

Nom commun :  
**FRELO EUROPÉEN**  
(*Vespa crabro*)

Taille :  
35 mm

Coloration abdomen :  
dominante jaune

Couleur des pattes :  
brun rougeâtre



### Fabrication du piège

Des pièges simples peuvent être réalisés à partir de bouteille plastique coupée au tiers supérieur et dont la partie haute sera placée à l'envers pour faire entonnoir.

Au fond de la bouteille versez:

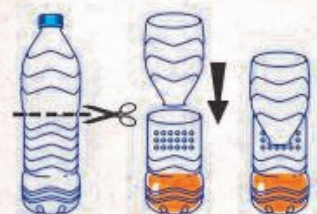
Un verre de bière brune,

Un verre de vin blanc,

Un peu de sirop de cassis ou de liqueur.

Respectez les ingrédients pour éviter de piéger des espèces non désirées.

La réalisation de plusieurs pièges augmente les chances de capture.



Les pièges disposés de mi-février à fin avril doivent être retirés à partir de mai afin d'éviter de capturer des espèces autochtones (frelon européen, guêpe etc.)...

# Des solutions pour vos projets de rénovation?

Les dispositifs d'aide à la rénovation (isolation, ventilation, menuiseries, façade, chauffage...) sont nombreux mais il est parfois bien difficile de s'y retrouver. Partant de ce constat, un groupement de six collectivités corréziennes a décidé de la mise en place d'un guichet unique confié au CPIE (Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement) de la Corrèze. Quel que soit le type de travaux envisagés: adressez vous systématiquement à un conseiller FRANCE-RÉNOV.

Ce service public de proximité est entièrement gratuit, neutre et indépendant. Il entre dans le cadre d'un dispositif porté par la région Nouvelle Aquitaine et l'ADEME.

Les conseillers FRANCE-RENOV sont chargés d'apporter des réponses concrètes aux ménages mais aussi aux artisans et aux commerçants sur les différents aspects d'un projet de rénovation qu'ils soient techniques, juridiques, financiers voire sociaux : ils orientent le demandeur vers les financements possibles, mais apportent aussi des conseils techniques personnalisés, aident à analyser les

devis, à faire les demandes d'aides...

En fonction du profil de chacun et des aides susceptibles d'être attribuées FRANCE-RENOV les oriente vers le bon interlocuteur et assure ainsi une optimisation des démarches et des aides potentiellement versées par les différents organismes de l'État, du département, de la communauté des communes... En bref, FRANCE RÉNOV s'occupe de tout!

## Des travaux variés

Les travaux susceptibles d'être concernés par les aides financières sont nombreux et variés. Ils visent à soutenir les initiatives individuelles d'amélioration de l'habitat, le maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap, ou encore l'embellissement des quartiers... Par exemple peuvent être éligibles à certaines aides, en fonction de la situation et du secteur d'habitation, le changement des menuiseries, le ravalement de façade, les travaux d'isolation intérieure ou extérieure et des combles, le changement d'une chaudière obsolète ... Les travaux de salle de bain pour le maintien à domicile des personnes à mobilité réduite ou âgées, l'installation d'un monte-escaliers ou de volets roulants, l'adaptation des sanitaires peuvent également bénéficier d'aides, ainsi que des travaux de rénovation d'un logement indigne.

## Pour vos projets de rénovation énergétique FRANCE-RÉNOV

UN PROJET DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE ?  
 AYEZ LE REFLEXE FRANCE RÉNOV'.

Le service public pour mieux rénover votre habitat.

Logos: République Française, Agence nationale de l'habitat, Nouvelle-Aquitaine, CORRÈZE, France Rénov'.

Logos partenaires: Tulle Agglo, Haute-Corrèze Communauté, Xaintrie, Pays d'Uzège, Mill Corrézien.

05 55 20 88 96  
[France-renov.gov.fr](http://France-renov.gov.fr)

Les missions de Mon Accompagnateur Rénov' :  
 un accompagnement complet et personnalisé  
 des conseils neutres, gratuits, indépendants

**TECHNIQUE**

- ✓ Aide à la définition du projet de travaux de rénovation énergétique adaptés au logement
- ✓ Évaluation énergétique du logement
- ✓ Conseils techniques sur les matériaux et équipements à envisager
- ✓ Visite de logements en amont de la phase travaux
- ✓ Sensibilisation aux éco-gestes dans l'habitat

**SOCIAL**

- ✓ Accompagnement spécifique des ménages en situation de précarité énergétique
- ✓ Orientation des ménages vers les acteurs publics spécifiques selon les besoins

**ADMINISTRATIF**

- ✓ Assistance à l'analyse des devis
- ✓ Assistance à la mobilisation des aides (CEE, Ma Prime Rénov'...)

**FINANCIER**

- ✓ Conseil et élaboration d'un plan de financement : aides mobilisables, reste à charge et aides complémentaires

FAITES APPEL AUX CONSEILLERS FRANCE RÉNOV' :  
 LE SERVICE PUBLIC DE RÉFÉRENCE, GRATUIT ET INDÉPENDANT  
 POUR VOUS INFORMER ET VOUS GUIDER.

## **Demander l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie)**

### **Vous avez besoin d'être aidé(e) à domicile?**

#### **Quelles démarches doivent être réalisées pour obtenir une aide financière et mettre en place les interventions d'une aide à domicile ?**

Les aides financières et les démarches à réaliser sont différentes selon les situations :

**Vous êtes autonome et vous avez besoin d'aide unique-ment pour faciliter votre vie quotidienne:** vous pouvez demander de l'aide auprès de votre caisse de retraite ; auprès du conseil départemental.

- **Les aides de votre caisse de retraite**

Votre caisse de retraite peut vous proposer des aides (intervention à domicile, portage de repas, aide aux déplacements...) après étude de vos ressources, de votre niveau d'autonomie et de fragilité.

Si vous percevez une retraite de plusieurs régimes, adressez-vous au régime pour lequel vous avez cotisé le plus grand nombre de trimestres

Vos besoins sont évalués par un évaluateur mandaté par votre caisse de retraite. On peut vous proposer un plan d'aide qui comporte des heures d'interventions d'aide à domicile.

Vous ne pouvez pas bénéficier des aides des caisses de retraite si vous recevez déjà l'APA (allocation personnalisée d'autonomie).

- **L'aide-ménagère du Département**

Si vous avez plus de 65 ans (60 ans si vous êtes reconnu inapte au travail) et que vos ressources par mois sont : inférieures à 916,78 € si vous vivez seul inférieures à 1 423,31 € si vous vivez en couple vous pouvez demander une aide financière pour qu'une personne vienne vous aider chez vous. Cette aide financière est versée par votre Département, mais vous devez déposer votre demande à la mairie ou à la maison du département. Vous ne pouvez pas bénéficier de cette aide si vous recevez déjà l'APA (allocation personnalisée d'autonomie).

### **Vous êtes en perte d'autonomie et vous avez besoin d'aide pour les actes essentiels de la vie quotidienne.**

Vous êtes en perte d'autonomie, vous avez plus de 60 ans et vous avez besoin d'aide pour les actes essentiels de la vie quotidienne (vous lever, vous déplacer, vous laver...).

Toutes les personnes remplissant ces conditions et résidant en France peuvent bénéficier de l'aide personnalisée d'autonomie (APA) quels que soient leurs revenus.

En revanche, le montant attribué dépend des revenus. Au-delà d'un certain niveau de revenu, une participation progressive est demandée à la personne bénéficiaire de l'APA. La demande d'APA se fait auprès des services du Département. Elle peut se faire soit par un service en ligne, soit par un formulaire papier à remplir.

Après avoir reçu votre demande d'APA, le Département organisera une visite d'évaluation à domicile réalisée par l'équipe médico-sociale APA.

### **Vous rentrez chez vous après avoir été hospitalisé?**

Après une hospitalisation, le retour à domicile peut s'avérer difficile du fait de la fatigue, d'un état de santé encore fragile. Il est possible d'anticiper ces difficultés, avant et pendant l'hospitalisation, en prenant contact avec le service

social de l'hôpital.

Le service social de l'hôpital vous indiquera les solutions qui sont envisageables à votre sortie de l'hôpital.

Une aide au retour à domicile après une hospitalisation peut être attribuée en fonction de la situation et sous conditions. Cette demande d'aide au retour à domicile après une hospitalisation est directement réalisée par le service social de l'hôpital. C'est ensuite la CARSAT (caisse d'assurance retraite et de la santé au travail) qui intervient pour organiser la mise en place des aides.

Des aides financières existent pour aménager son logement ou se procurer du matériel adapté afin de continuer à vivre chez soi le plus longtemps possible.

Vous avez trois possibilités pour mettre en place les interventions à votre domicile :

- **employer directement un intervenant à domicile :** vous êtes l'employeur de l'intervenant à domicile. Pour vous renseigner sur les formalités à accomplir, renseignez-vous sur le portail net-particulier ou sur le site [www.employeradomicile.fr](http://www.employeradomicile.fr).
- **Faire appel à un service d'aide et d'accompagnement à domicile prestataire :** vous êtes le client du service qui est l'employeur de l'intervenant.
- **Faire appel à un service d'aide et d'accompagnement à domicile mandataire :** vous êtes l'employeur de l'intervenant à domicile mais le service vous décharge des aspects administratifs liés à ce statut..

Ces trois solutions ont chacune leurs avantages et leurs inconvénients. Pour en savoir plus et obtenir des conseils adaptés à votre situation, renseignez-vous auprès de votre point d'information local. Pour trouver les coordonnées d'un point d'information local, consultez le site de la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA



**05 55 86 11 01** **WWW.CORREZETELEASSISTANCE.COM**

**Corrèze téléassistance,**  
ma téléassistance  
de proximité  
24 h/24 et 7 j/7

Corrèze téléassistance  
1, Impasse de la Perdrix Soleilhavoup  
19460 NAVES

Corrèze téléassistance



**Les cours de gymnastique douce pour séniors ont repris le 12 septembre 2022, avec notre animatrice Emmanuelle**  
**Les cours ont lieu le lundi 10h30, salle polyvalente**  
 Pour tout renseignement s'adresser au jour et à l'heure d'un cours.

### École de musique ACCORDS

Accords dispense des cours de musique à tous les élèves qui le souhaitent sur tout le territoire entre les communes de Vayrac et Beaulieu, c'est-à-dire entre Lot et Corrèze, entre Occitanie et Nouvelle Aquitaine. Un positionnement qui semble compliqué mais qui fonctionne très bien depuis plus de quarante ans.

Conçue à l'origine pour étoffer les rangs de l'harmonie de Beaulieu, l'école s'est beaucoup diversifiée. Elle propose des cours d'éveil musical aux tout petits, des cours de formation musicale et d'instrument. Parmi ces instruments, le piano, la guitare, le violon, la clarinette, la flûte traversière, la batterie, le saxophone, ou encore la trompette. Elle propose de la musique d'ensemble et, depuis, cette année une chorale pour les plus jeunes.

L'école compte une dizaine de professeurs et une centaine d'élèves, tant corrézien que lotois. L'enseignement de l'école, sanctionné par des évaluations, permet à ses élèves d'accéder aux conservatoires de la région. Elle est aussi ouverte aux adultes. Les admissions se font toute l'année.

L'école est une école associative qui vit grâce aux subventions des départements, communautés de communes, et communes (pour la Corrèze), ainsi que grâce à la participation des familles. Un modèle qui permet d'assurer des tarifs tout à fait raisonnables. L'école évalue ses élèves une fois par an et donne deux auditions ouvertes au public en décembre et en juin. C'est l'occasion, pour les familles de voir les progrès de leurs enfants, pour les musiciens de partager le plaisir de jouer ensemble et pour les habitants du territoire de connaître mieux cet enseignement en milieu rural que l'engagement des bénévoles de l'association ont à cœur de garder vivant et dynamique.

L'association vient de changer de bureau. Après des années de bons et loyaux services et de grand dévouement, Emmanuelle Delpech ne préside plus aux destinées d'Accords. Le nouveau bureau se compose comme suit.

Présidente : Lise Jolly, Vice-président : Jocelyn Lebuhotel  
 Trésorière : Annie Zanotti Trésorière-adjointe : Corinne Chauvet  
 Secrétaire : Sébastien Carrière Secrétaire-adjoint : Serge Billière  
 Pour tout contact : [ecoledemusiqueaccords@gmail.com](mailto:ecoledemusiqueaccords@gmail.com)  
 ou Lise Jolly : 06 84 50 14 66

## LOU PAÏS NONARDAIS

L'association Lou Païs Nonardais a été mise en sommeil faute de bénévoles; elle a besoin de nouveaux membres et de toutes les bonnes volontés disponibles pour soutenir son action.

## LA CHAPELLE ST ROCH



### Les amis de la Chapelle St Roch Fête de la St Roch Édition 2022

Cette année la fête de St Roch a pris une tournure différente. En effet, en préambule à la journée du 16 août, 2 concerts ont eu lieu.

Le premier concert le 12 août dans notre chapelle St Roch accueillait 2 musiciens Syriens : Nouri Almohamad & Layale Jobran.

L'un au Quanûn et l'autre avec sa voix nous ont fait découvrir la musique de leur culture.

Le second concert le 13 août en plein air était une soirée DJ Set réalisée par Zuno (alias Lucas Rougier).

Ces 2 concerts ont été largement appréciés et ont fédéré les participants nombreux et de tous les âges.

Cette nouvelle formule sera reconduite l'an prochain.

Mardi 16 août, la fête traditionnelle

Dès 17h la procession avec l'Abbé Simon Raj Savarimuthu a défilé dans le village.



Puis la célébration eucharistique s'est déroulée dans la chapelle St Roch.

La fête a continué autour d'une Sangria offerte par l'association devant la maison de rencontre.

Puis une quarantaine de convives se sont retrouvés au moment du repas.

Au menu cette année : melon au porto, couscous gargantuesque, fromages (dont chèvre de la ferme du Puy de l'Aiguille) et enfin tartes aux abricots sans oublier le Coteaux de Glanes.

**Rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle édition !**

**Pascal Rougier**



## LOU TRUFFADOUR

Nous vous présentons, ci-dessous, les activités de notre Association durant l'année écoulée.

**Le 27 novembre 2021**, Assemblée Générale, après la réunion, 80 personnes se sont retrouvées autour d'un repas dansant.

**Le 16 Janvier 2022**, le loto s'est déroulé à la Salle Polyvalente de Nonards.

**Le 12 Février 2022**, un REPAS CHOUCROUTE a été organisé à la Salle Polyvalente de Nonards où 90 personnes se sont retrouvées. Journée conviviale et très bonne ambiance. À l'issue de ce repas, nous avons pu assister au répertoire du GROUPE « LES GOJATS DEL PORTI ». Le groupe a interprété des chants de toute l'Occitanie, afin de maintenir dans le temps les airs anciens et traditionnels de nos aïeux, les chants ont été interprétés pour la grande majorité en langue d'oc et ont couvert « Le País » allant du Pays basque au Limousin.



**Le 24 mars 2022**, 20 personnes prenaient la direction de Figeac pour assister au spectacle « CELTE DE TOUS PAYS », les participants sont revenus ravis de cette sortie



**Du 31 Mars au 4 Avril 2022**, 10 personnes ont découvert Le Lubéron : tous les participants étaient enchantés de leur séjour.

**Le 23 Juillet 2022**, 42 personnes prenaient la Direction de St Cirq Lapopie où les participants ont pu découvrir ce merveilleux village. Nous avons ensuite déjeuné dans une ancienne gare à Conduché où le meilleur accueil nous a été réservé. A la suite de ce repas, nous avons embarqué pour une croisière sur le Lot à bord d'une gabare en bois « chemin de hallage taillé dans la falaise, écluse manuelle activée sous nos yeux et vue imprenable sur le village perché de St-Cirq Lapopie ». Puis

nous avons pris la direction de Flagnac où nous avons diné à la salle des fêtes de ce village avant de nous rendre sur le site du spectacle « Hier un Village » pour assister à ce merveilleux spectacle : journée bien remplie mais avec de très bons souvenirs pour l'ensemble des participants.

**23 au 25 Septembre 2022** Séjour à Lourdes, 23 personnes ont participé à ce séjour. Le samedi après-midi, nous nous sommes rendus à St Bertrand de Comminges : site merveilleux.

**Du 14 au 17 octobre 2022**, 15 personnes ont participé à un Séjour en Provence - Camargue, voyage merveilleux, les participants sont revenus enchantés de leur séjour.

### PROJETS 2022 – 2023 :

**26 novembre 2022**, Assemblée Générale

**15 Janvier 2023 à 14 H**, Loto à la Salle Polyvalente à Nonards

**21 Janvier 2023**, Festival des Lanternes à Montauban



**15 Mars 2023**, « Spectacle » à Figeac. « Les Pays de Cœur pour l'Ukraine »



**Du 22 au 24 septembre 2023 ou du 27 au 29 octobre 2023** : Séjour à Lourdes pour le Pèlerinage des Gardians de Camargue.

**Tous les mardis après-midi, un certain nombre d'adhérents se retrouvent pour jouer à la belote, au tarot, au rami, au scrabble et autres..., toutes personnes intéressées par ces jeux peuvent nous rejoindre, elles seront les bienvenues.**

Si vous êtes intéressés par une ou plusieurs activités, n'hésitez pas à nous contacter, le meilleur accueil vous sera réservé.

**Tél : 05 55 91 20 27  
ou 07 88 90 70 84**

L'Entente Sportive Nonardaise, créée en 1972, fêtait, cette année, ses 50 ans d'existence ainsi que le 1er anniversaire de sa fusion avec Altillac.

Cette fusion donnait naissance à **l'Entente Sportive Nonards-Altillac (E.S.N.A)**

Le club est géré par une co-présidence : David LAFON et Thierry CARRIERE.

Les jeunes peuvent prendre leur première licence dès l'âge de 5 ans et pratiquer successivement en U7, U9, U11, U13, U15, U17 et U18. Dans les catégories U13, U15 et U17, le club est en entente avec ceux de Lanteuil et Beynat de façon à proposer aux jeunes différents niveaux de jeu.

Par la suite, la catégorie « seniors » leur donne la possibilité d'évoluer à 3 niveaux différents : Régionale 3, départementale 2 ou départementale 3.



**2022**

## 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'E. S. NONARDS

Le matin de ce samedi 18 juin, le club avait organisé son Assemblée Générale au stade. L'après-midi, à cause de la canicule, les activités sur le terrain ont dû être annulées. On n'a donc pas pu revoir nos anciens à l'œuvre. En soirée, près de 300 personnes s'étaient donné rendez-vous sous les chapiteaux dans la cour derrière la salle polyvalente pour un repas superbement préparé et géré par les « Garennes du Gour ».



### Du changement à la tête du club

Yannick MICHAUD, ayant souhaité prendre du recul et se consacrer plus à des manifestations ponctuelles, David LAFON lui succède et, en compagnie de Thierry CARRIERE, tous deux assument la co-présidence à la tête du club.

David était joueur en équipe première, notamment au cours de la finale de la coupe de la Corrèze contre Argentat en 2007. C'est aussi, actuellement, l'un des deux coaches des U11, responsable du foot animation. Un pur produit du club !

### Les référents « jeunes et seniors »

« Foot animation » : responsable David LAFON (06 49 34 18 72)

- U6-U7 (nés en 2017 et 2016) : référents Grégory QUINTANE (06 77 04 21 81) et Julien FAURIE (06 46 60 29 71)

- U8-U9 (nés en 2015 et 2014) : référent Guillaume FORSE (07 85 91 39 04)

- U10-U11 (nés en 2013 et 2012) : référents Jean-François VAREILLE (06 77 49 51 68) et David LAFON (06 49 34 18 72)

### « Pré formation » :

responsable Christian THEIL (06 17 63 20 29)

- U12-U13 (nés en 2011 et 2010) : référents Jérôme MARBOT (06 70 30 78 75), Bruno SABATIE (06 88 23 16 50) et Adrien MERZEAU (06 15 59 14 11)

**Les U17**

## Champions de la Corrèze en départementale 1, finalistes de la coupe de la Corrèze, accèdent en U18 à la Régionale 3

De gauche à droite:

En haut : Robbie TRIDON – Louis MANY – Quentin LESTRADE – Benjamin BAYLE – Clovis DESSED – Guilhem JOSSO – Maxime TERRIEUX – Keyvan RIGAUX

En bas : Robin CREMOUX – Benjamin BRUCHES – Cyprien JOUVENEL – Hugo BOUSTIE – Maxence VERNEJOUX – Thibaut PADIRAC

Manquent sur la photo : Dorian REYGADES – Axel GIORGIO – Théo JOUVENEL



- U14-U15 (nés en 2009 et 2008) : référents Lucas QUINTANE (06 59 12 35 91), Thierry CARRIERE (06 26 96 40 42) et Enzo SABATIE (07 63 44 20 81)

- U16-U17-U18 (nés en 2007, 2006 et 2005) : référent Guillaume LAROCHE (06 43 26 53 12)

### Seniors

- Equipe « Régionale 3 » : Jonathan BAUDOT (06 75 12 81 48) et Christian THEIL (06 17 63 20 29)

- Equipe « Départementale 2 » : Damien GAUBERT (07 86 86 66 44) et Frédéric ROBERT (06 78 49 98 74)

- Equipe « Départementale 3 » : Stéphane REYGADES (06 71 62 82 65) et Thierry CARRIERE (06 26 96 40 42)

## SOCIÉTÉ DE CHASSE



La société communale compte pour l'année en cours une vingtaine d'adhérents .

Un effectif stable par rapport à l'année précédente.

Le plan de chasse en cours pour cette année est constitué de 14 chevreuils .

Le plan de chasse avec les communes voisines ne sera pas renouvelé.

La société effectue 3 lâchers de faisans soit 36 faisans.

La formation décennale sur la sécurité à la chasse a été suivie par la quasi-totalité des chasseurs.

Nous pouvons nous féliciter de la prise de conscience de tous .

**L'adhésion à la société est fixée à 40 Euros**

À la demande d'agriculteurs nous avons fait 2 sorties pour des destructions d'animaux nuisibles .(Corneilles, corbeaux)

Dans notre secteur la régulation de la population de sangliers est assez difficile .

Malgré la bonne volonté de tous, l'effectif ne diminue pas beaucoup.

Nous devons rester vigilant.

**Toute l'équipe dirigeante  
se joint à moi pour vous souhaiter  
une bonne et heureuse Année.**

**Alain Simbille,**

**Www.chasse-corrèze.fr  
05 55 29 95 75**



**Le 26 Septembre 1985,**

Coluche lance une petite idée : un resto qui aurait comme ambition, au départ, de distribuer 2 à 3000 couverts par jour :

**Les Restos du Cœur sont nés.**

38 ans plus tard, ils distribuent 130 millions de repas par hiver et sont dorénavant ouverts l'été.

**Une équipe de bénévoles des restos vous accueille le vendredi à partir de 14 heures à Beaulieu, avenue Lobbé (ancien GAMM VERT)**

**Vous pouvez dès à présent vous y inscrire. Pour tout renseignement contactez Jean-Jacques Cauvin au 06 52 38 50 40.**

**Et si vous avez du temps, pourquoi ne pas nous rejoindre en tant que bénévole?**

## S.O.S violences conjugales

**Un appel peut tout changer...**

SOS Violences Conjugales est une association de proximité dans le département de la Corrèze (19), cumulant 29 ans d'expérience auprès des femmes et enfants victimes de violences.

L'association accueille toutes les femmes victimes, majeures, que ce soit pour une question, un conseil, un seul contact (par téléphone, mail, accueil physique) ou pour des rendez-vous réguliers, vous êtes la bienvenue !

SOS Violences conjugales s'adresse aux femmes souhaitant rompre la solitude, être écoutées, aidées et reconnues, qu'elles soient victimes de violences conjugales, familiales, sexuelles, ou encore de la prostitution.....

En France, tous les trois jours une femme meurt sous les coups de son mari ou de son compagnon.

Que vous soyez victime ou témoin de violences conjugales appelez le

**3919  
Violence femme info**

vous serez conseillée et informée sur les démarches à suivre.

**ARRÊTONS  
LES  
VIOLENCES**

Infos pratiques  
SOS Violences Conjugales

Siège social :  
11, rue Normandie Niémen  
19100 Brive

Nous rejoindre à Brive  
au **05 55 88 20 02** ou  
au **05 55 25 61 52**  
du lundi au jeudi de  
9h à 12h et de 14h à 18h,  
le vendredi de 9h à 12h

Nous rejoindre à Tulle  
au **05 55 21 92 47**  
le lundi, jeudi, vendredi de  
10h à 16h

Pour une écoute la nuit, un  
de nos partenaires  
CHRS Solidaires  
au **05 55 88 03 51**

Nous contacter par mail  
inform-elles@orange.fr